

La Pairémulation

Une fonction sociale émergente ?

Référentiel de formation

Pierre Dufour

Sociologue, SCOOOL,
Coopérative de Recherches
en Sciences Humaines et
Sociales

2015

Un projet porté par

Un projet financé par

Un projet mis en œuvre par



Avec le soutien de la Réserve Parlementaire

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
Contexte	3
L'Approche Expérience Equipée.....	5
Schéma : L'Approche Expérience Equipée	9
I. REFERENTIEL DE CERTIFICATION.....	12
1. Définition de la profession et du contexte de l'intervention	12
2. Référentiel fonctions / activités	14
3. Domaines de compétences	14
<i>Domaine de compétences 1 : Soutien du parcours individuel.....</i>	<i>16</i>
<i>Domaine de compétences 2 : Construction et conduite d'interventions en pairémulation</i>	<i>17</i>
<i>Domaine de compétences 3 : Travail partenarial</i>	<i>18</i>
<i>Domaine de compétences 4 : Expertise et formation</i>	<i>19</i>
4. Epreuves par domaines de compétences	19
<i>DC1 – Soutien du parcours individuel.....</i>	<i>19</i>
<i>DC 2 – Construction et conduite d'intervention en pairémulation.....</i>	<i>20</i>
<i>DC 3 – Travail partenarial</i>	<i>21</i>
<i>DC 4 – Expertise et formation</i>	<i>22</i>
II. REFERENTIEL DE FORMATION.....	23
Une méthode et une éthique.....	23
Domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel	27
<i>Tableau : Domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel.....</i>	<i>27</i>
<i>Présentation du domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel.....</i>	<i>28</i>
Domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation.....	31
<i>Tableau : Domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation</i>	<i>31</i>
<i>Présentation du domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation</i>	<i>32</i>
Domaine de formation 3 – Travail partenarial.....	35
<i>Tableau : Domaine de formation 3 – Travail partenarial.....</i>	<i>35</i>
<i>Présentation du domaine de formation 3 – Travail partenarial</i>	<i>36</i>
Domaine de formation 4 – Expertise et formation	38
<i>Tableau : domaine de formation 4 – Expertise et formation</i>	<i>38</i>
<i>Présentation du domaine de formation 4 – Expertise et formation</i>	<i>39</i>
Et maintenant, et ensuite.....	41
Bibliographie indicative	45



Contexte

En mai 2014, le Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH) a confié à SCOOOL, Coopérative de Recherches en Sciences Humaines et Sociales, la responsabilité de finaliser une enquête sociologique consacrée aux pratiques de pairémulation. Celle-ci a bénéficié des soutiens financiers de la Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH) et de la Fondation de France. Le premier volet de ce travail a donné lieu à la rédaction d'un premier rapport intermédiaire, rendu en août 2014, d'un second, rendu en décembre 2014, puis d'un rapport final, livré en même temps que le présent document. Le rapport final propose des éléments de compréhension des pratiques françaises de pairémulation, dont nous rappellerons bientôt quelques aspects. Sur cette base, le second volet consiste à produire deux supports d'application fournissant des pistes pour la conception de deux référentiels : l'un de formation, l'autre de certification. Le présent document constitue ce second volet.

Pour la rédaction des supports d'application, nous avons intégré les apports de la recherche ainsi que son armature conceptuelle à l'approche par compétences, usuelle en ingénierie de formation. Néanmoins, la terminologie que nous employons dans ce document n'est pas tout à fait la même que celle choisie pour mener la recherche. En effet, les exigences relatives à l'élaboration de référentiels de certification et de formation diffèrent de celles d'une recherche. C'est pourquoi nous utilisons dans ce texte l'expression « personne handicapée ». Celle-ci sera entendue au sens du modèle social du handicap (Oliver, 1996 ; Finkelstein, 2001). Selon cette acception, les déficiences et les incapacités (*impairments*) constituent des réalités indéniables. Mais elles ne déterminent pas le handicap (*disability*). Ce dernier désigne une situation collective de restriction d'activité due à l'organisation sociale, à l'environnement, et aux représentations.

Rappelons que la vocation d'un modèle ne consiste pas à affirmer ce qui serait de l'ordre de la vérité d'un phénomène ; un modèle est un outil méthodologique qui permet, en fonction d'une grille de lecture explicitée et définie au début d'un travail de recherche, de proposer des pistes de compréhension et d'analyse d'un phénomène. Un modèle fournit une grille de lecture permettant d'objectiver un phénomène. L'adoption du modèle social du handicap dans un travail sociologique nous a semblé particulièrement pertinent dans la mesure où celui-ci invite à

expliquer le social par le social et permet, en conséquence, de renouer avec les fondamentaux de la discipline (Durkheim, 1895).

Si les pratiques de pairémulation peuvent favoriser le contournement des situations de handicap, la recherche qui a précédé l'élaboration des supports d'application invite à questionner la possibilité, le contenu et le but d'une formation en pairémulation. Car ce que mettent en œuvre les personnes pairémultrices s'apparente à la transformation d'un ensemble de certitudes que nous pourrions, schématiquement, décrire comme suit : une première personne handicapée, plus expérimentée qu'une seconde dans l'organisation de son autonomie, plus à l'aise également avec elle-même, avec les autres, contribue à effacer des clôtures prenant tantôt la forme d'un « *tu ne peux pas* », tantôt celle d'un « *ce monde n'est pas pour toi* ». L'effacement de ces clôtures se concrétise pas une modification de la façon dont la personne pairémulée appréhende sa propre expérience et, dès lors, la construction de son parcours à venir. Plusieurs facteurs alimentent ce processus. La personne pairémultrice fournit des informations, indique les pistes qu'elle a suivies elle-même, écoute, rassure. Mais peut-être surtout, elle incarne la possibilité d'une trajectoire et d'un mode de vie que la personne pairémulée pensait inaccessibles.

Nombre de personnes handicapées pratiquent quelque chose qui ressemble à de la pairémulation dans leur vie, souvent de manière éphémère et sans connaître le nom de la pratique, le temps d'une rencontre et de quelques échanges au cours desquels une expérience se transmet, une trajectoire, un parcours, sont soutenus. D'autres personnes pratiquent, ou ont pratiqué, la pairémulation en toute connaissance de cause. Ici et là, des sessions de formation sont organisées. Mais la question du contenu se pose. Elle se pose d'autant plus que la transmission de l'expérience constitue le socle de la pairémulation. En effet, des points de similitude lient les vécus des personnes handicapées en ce qu'elles évoluent dans des univers normatifs qui échouent, parfois, à les dire sans les disqualifier, à favoriser l'accueil de leur expression et de leur pleine participation sociale. Néanmoins, en dépit des similitudes, les spécificités des un-e-s diffèrent de celles des autres ; les histoires, les sensibilités, ne sont pas non plus identiques. Dès lors, la transmission de l'expérience ne va pas de soi car les voies que la personne pairémultrice a pu suivre ne correspondent peut-être pas à celles que la personne pairémulée pourrait emprunter.

Dans cette optique, l'enjeu principal d'une formation en pairémulation nous semble consister dans l'adoption d'une démarche selon laquelle la personne pairémulatrice se dote des outils nécessaires à l'objectivation de sa propre posture. Car les personnes pairémultrices ont, de fait, une expérience à transmettre. La pairémulation repose en grande partie sur la transmission de cette expérience. Mais le contenu de la formation ne saurait être constitué de cette expérience. L'expérience acquise au cours de la trajectoire fournit la base. Sur cette base, les pistes que nous proposons visent à fournir les outils et les méthodes pour réfléchir sur cette expérience, mais également pour réfléchir sur la situation de la personne pairémulée, et sur la relation entre la personne pairémulatrice et la personne pairémulée. Il ne s'agit pas de transmettre aux personnes pairémultrices une expérience qu'elles auraient à transmettre à leur tour en pairémulation. Il s'agit de leur apporter les moyens d'objectiver leur expérience et leur pratique. Une grande partie des pistes que nous proposons vise cet objectif. Mais l'ensemble ne s'y résume pas. Il s'agit également, nous le verrons, de fournir des indications quant aux dispositifs et aux ressources associatives favorisant les libertés de choix de chacun-e, et de fournir également des éléments d'histoire des mobilisations de personnes handicapées.

En proposant des pistes pour la conception de référentiels de certification et de formation, nous opérons nécessairement des choix. Ces derniers relèvent indissociablement d'une méthode et d'une éthique. L'approche que nous développons dans ce document indique l'une et l'autre, et peut être désignée par *l'Approche Expérience Equipée*.

L'Approche Expérience Equipée

Les expressions employées dans ce document décrivent les fonctions, les compétences et les activités des personnes pairémultrices. Comme nous le verrons bientôt, ces expressions font partie du langage courant. Néanmoins, l'un des objectifs de la pairémulation consiste à soutenir la trajectoire d'une personne, mais qui peut se prévaloir d'adopter à coup sûr une posture de soutien ? La pratique de la pairémulation requiert les capacités d'entendre une demande et d'instaurer une relation bienveillante. Mais qu'est-ce qu'entendre une demande ? Que signifie concrètement instaurer une relation bienveillante ?

L'approche que nous proposons accorde une importance particulière aux relations entre une action supposée et l'effectivité de cette action. En effet, en tant qu'êtres humains interagissant les uns avec les autres, sommes-nous certains de faire ce que nous pensons être en train de faire

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



et que nous décrivions de telle manière si une description nous en était demandée ? Sommes-nous absolument certains d'entendre, de soutenir, d'instaurer quelque chose de l'ordre de la bienveillance ? La forme instituée des référentiels de certification et de formation suggère une correspondance simple entre viser une action et l'accomplir effectivement. Mais lorsque l'effet de cette action porte sur une relation interindividuelle, la correspondance est loin d'être infaillible.

Cela ne dévalue en rien l'intérêt des actions menées en direction d'autrui. De nombreuses professions impliquent de telles actions. Néanmoins, prendre en considération cette absence de certitude invite à considérer que les compétences requises pour le métier de pairémulateur ou de pairémulatrice se caractérisent par l'adoption d'une démarche. Celle-ci invite à placer l'outillage du questionnement comme le socle de la formation. Il ne s'agit pas de former des chercheur-e-s, ni même de former des sociologues ou des psychologues. Il s'agit de considérer que certaines méthodes de recherche en sciences humaines et sociales, comme celles de l'observation et de l'entretien, associées à l'étude de certains textes, favorisent l'adoption de cette démarche.

La démarche dont il est ici question implique une exigence constante de questionnement. Elle prend comme point de départ l'un des acquis de la sociologie selon lequel tout point de vue est situé. Lorsque, chacun-e d'entre nous, qui que nous soyons, mettons du sens sur les situations qui nous entourent, nos façons de faire signifier le monde alentour résultent tout à la fois de notre histoire, des événements que nous avons vécus, des lectures que nous avons faites, d'apprentissages ; en somme, de l'ensemble de nos expériences.

Travailler avec autrui, lui apporter des éléments permettant de le soutenir, à un moment de sa trajectoire, constituent autant de situations qui nécessitent des efforts de réflexion et d'analyse de la part de celle ou de celui qui cherche à apporter ce soutien ; en l'occurrence, la personne pairémulatrice. Ces efforts de réflexion et d'analyse caractérisent la pratique de la pairémulation. Ils permettent de construire le positionnement du pairémulateur ou de la pairémulatrice. Si la transmission de l'expérience constitue le fondement des pratiques de pairémulation, cette transmission ne va cependant pas de soi. En effet, qu'est-ce que transmettre ? Comment transmettre, dans quel but et comment se prémunir des éventuels effets non souhaités qui pourraient résulter des échanges et de la relation ?

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Les compétences requises pour la pratique de la pairémulation nécessitent de se familiariser avec la posture selon laquelle il ne saurait s'agir d'une simple reproduction. Le schéma ne peut se réduire à la transposition de l'expérience d'une personne à une autre. L'expérience demeure fondamentale. Mais elle nécessite un outillage permettant à la personne pairémulatrice d'objectiver d'abord, ses propres expériences, ensuite, la situation de la personne pairémulée, enfin, le cours de l'intervention en pairémulation. Ce travail d'objectivation nécessite le passage par des lectures de différents types, les unes apportant des informations, les autres fournissant des éléments de réflexion. Que l'on ne s'y trompe pas : cette orientation ne peut s'entendre comme une orientation qui exclurait de fait une partie de la population. Nous pensons notamment aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage. Les craintes et les réserves qui ont été exprimées sur ce point par quelques personnes valides, actrices et acteurs de la recherche, nécessitent que l'on s'y attarde. De notre point de vue, une formation sérieuse en pairémulation doit fournir aux personnes pairémultrices les moyens de porter un regard distancié sur leur pratique, sur ce qu'elles sont en train de faire. Si ce point ne se situe pas à la base de la formation, alors il n'est pas nécessaire de concevoir une formation car les pratiques de pairémulation spontanée se suffisent à elles-mêmes.

Il est nécessaire d'être clair sur ce point : la recherche a montré la richesse et les apports des pratiques de pairémulation spontanée ; aussi, il ne saurait s'agir ici de les dénigrer. Mais s'il est question de formation, alors celle-ci doit apporter quelque chose de plus. Comme nous venons de l'évoquer, ce quelque chose de plus consiste, selon nous, dans la possibilité, pour les personnes pairémultrices, d'objectiver leur propre posture, la situation de la personne pairémulée, et la relation de pairémulation. Il est possible de craindre que les outils que nous proposons puissent être inaccessibles aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage. De notre point de vue, si cette crainte est légitime, elle n'en postule pas moins une multiplicité d'incapacités et d'échecs. Nous partons du principe que dès lors qu'une personne fera la démarche de suivre la formation en pairémulation, il n'y aura aucune raison qu'elle ne puisse la suivre. Ce principe repose sur une confiance d'une part, dans les capacités de chacun-e à recevoir un enseignement (la vocation d'une formation est, même *a minima*, de transmettre un enseignement, et par respect pour la pratique comme pour l'ensemble des personnes handicapées, nous ne voyons pas pourquoi la formation en pairémulation devrait être conçue sur les modalités du *a minima*) ; ce principe repose sur une confiance, d'autre part, dans les

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



capacités de l'équipe pédagogique à rendre l'enseignement accessible et à adapter les outils et les objectifs en fonction des spécificités de chacun-e.

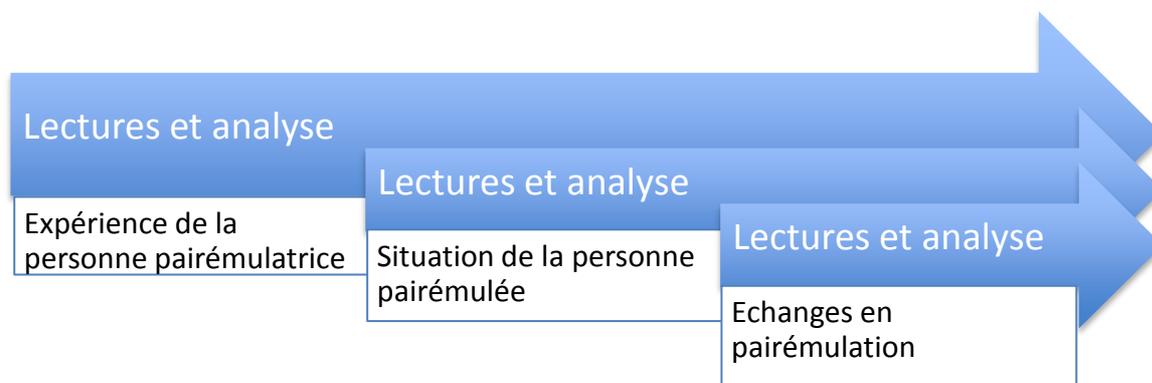
La lecture et l'écriture sont mobilisées comme outils principaux dans les pistes que nous proposons parce que l'une et l'autre permettent de se distancier des situations immédiates, de prendre du recul, d'analyser. Une partie de ce que nous nommons *objectivation* consiste dans cette prise de recul : objectiver, c'est en partie se donner les moyens de voir du dehors, de plus loin. Mais le recours à des scènes de théâtre, à des dessins, peut tout à fait être envisagé comme un facteur de l'objectivation. De même, l'échange oral, s'il est cadré par un-e enseignant-e sachant au départ quel est l'objectif pédagogique de cet échange, peut tout à fait fournir les moyens de l'objectivation recherchée. L'essentiel consiste en ceci que durant la formation, en fonction des spécificités de chacun-e, l'accent soit mis sur la nécessité d'une prise de recul qui favorise la réflexivité.

Les outils de l'analyse ne se limitent pas aux lectures. Ils consistent également dans la mise en œuvre de méthodes telles que celles de l'entretien et de l'observation en sciences sociales, la tenue d'un journal de terrain, et la supervision individuelle ou par un collègue de pairs. Là encore, nous ne saurions présupposer la multiplicité d'incapacités et d'échecs évoqués à l'instant. Ce sera à l'équipe pédagogique d'adapter la formation en fonction des spécificités de chacun-e. Anticipons d'ailleurs dès à présent et mentionnons que les propositions de formation qui sont présentées ci-dessous font appel à de nombreuses reprises aux travaux de groupe.

Ce choix est motivé par l'ambition d'ouvrir la formation au plus grand nombre tout en étant porté par une manière particulière d'envisager l'action. En effet, nous estimons que dès qu'il est question de handicap, une éthique de l'action peut être valorisée selon laquelle *l'important n'est pas ce que je fais ou ce que tu ne peux pas faire mais ce que nous sommes en train de faire ensemble*. (Dufour, 2013). C'est pourquoi, à plusieurs reprises dans les tableaux qui suivent, nous évoquons la capacité à savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice, et l'idée d'accomplir une action seul-e ou en partenariat. L'expression *partenariat* sera employée dans ce texte tantôt dans le sens d'une action effectuée avec une autre personne pairémulatrice (notamment lorsque les spécificités de la personne pairémulatrice impliquent un travail partenarial constant), tantôt dans le sens d'une action impliquant un réseau ou une équipe de partenaires.

Le fait d'avoir expérimenté soi-même certaines situations de handicap et de leur contournement constitue le socle de la pratique de la pairémulation. Mais les personnes pairémultrices ne sauraient être expertes uniquement d'elles-mêmes. Leur trajectoire constitue un socle dont aucun autre corps professionnel ne peut se prévaloir. Ce socle demeure le prérequis fondamental pour qu'une personne devienne pairémultrice. Néanmoins, ce prérequis ne peut faire l'économie d'une armature méthodologique et conceptuelle qui fournisse les balises d'un travail inscrit dans le souci d'autrui. C'est cette conception de la pairémulation que nous proposons de désigner par l'expression : *L'Approche Expérience Equipée*.

Schéma : L'Approche Expérience Equipée



L'Approche Expérience Equipée se base sur une conception de l'expérience qui ne se limite pas à une succession d'évènements. Lorsque la personne pairémultrice effectue un travail de réflexion sur sa propre expérience et qu'elle alimente ce travail avec une gamme d'outils pertinents, ce travail de transformation de l'expérience fait aussi partie de l'expérience. L'expérience est équipée en ce sens qu'elle bénéficie d'un ensemble d'outils qui favorisent la réflexivité, la contextualisation, et l'analyse. Ces outils ne sont pas uniquement utilisés par la personne pairémultrice dans le but que celle-ci analyse sa propre trajectoire et son propre regard. Ils permettent également de guider le travail de pairémulation. Ils garantissent les fondements d'une méthode et d'une éthique qui seront détaillés dans nos propositions de pistes pour les référentiels de certification et de formation.

L'approche que nous proposons fait appel à l'écrit, à la recherche documentaire, et à l'analyse. Mais elle fait également appel au travail en partenariat. Précisons à nouveau que cette approche ne saurait exclure des personnes qui, à l'entrée dans la formation, ne maîtriseraient pas l'écrit ou les méthodes de recherche documentaire et d'analyse. Cette précision s'impose en même temps qu'elle implique la question des conditions d'entrée dans la formation et celle de son niveau. Une réponse peut être apportée à la question relative aux conditions d'entrée. En effet, il nous semble envisageable de concevoir un entretien, assorti d'un test permettant d'évaluer l'aisance des candidat-e-s quant au rapport à l'écrit. Ce préalable n'aurait en rien vocation à interdire l'accès à la formation, mais au contraire à moduler les objectifs de cette dernière, à définir les points à travailler plus particulièrement avec tel-le candidat-e, en fonction des capacités de chacun-e, à adapter les outils également (nous avons indiqué précédemment que les scènes de théâtre, le support de dessins adéquats pouvaient être envisagés comme supports pour la formation).

Une formation axée sur les situations de handicap et leurs contournements est nécessairement modulable, sauf à trahir sa raison d'être. Elle ne peut pas miser non plus sur un contenu minimum et des manières de transmettre l'enseignement qui ne seraient pas pensées par la ou les équipes pédagogiques en charge de la formation. Elle ne peut faire l'économie d'une ou de plusieurs équipes pédagogiques, chacune réfléchissant autour de son projet, de sa pratique d'enseignement, et de la pratique qu'elle vise à outiller. Par ailleurs, nous attirons l'attention sur le fait que le recours aux épreuves écrites est peu mobilisé dans les évaluations : le choix a volontairement été fait d'opter le plus souvent pour des formules de travaux collectifs et de contrôle continu. La question du niveau de formation est, par contre, plus complexe ; car elle implique des jeux d'acteurs et des négociations relatives aux accords de branches. Sa réponse déborde le cadre du présent travail.

La première partie de ce document est consacrée au référentiel de certification. Elle commence par une définition de la profession et du contexte de l'intervention. Viennent ensuite le référentiel fonctions / activités, les domaines de compétences, puis les épreuves par domaine de compétences. La seconde partie de ce document est consacrée au référentiel de formation. Chaque domaine de compétences décrit dans le référentiel de certification est associé à une série d'enseignements dont la pertinence est argumentée. Les domaines de compétences sont au nombre de quatre : Soutien du parcours individuel, Construction et conduite d'une intervention en pairémulation, Travail partenarial, Expertise et formation. Chacun d'entre eux fait l'objet de trois modules de formation.



I. REFERENTIEL DE CERTIFICATION

1. Définition de la profession et du contexte de l'intervention

Le pairémulateur, ou la pairémulatrice, intervient auprès de personnes qui se sentent limitées dans leurs possibilités en raison de différences entre leurs spécificités et les normes de santé. L'action du pairémulateur, ou de la pairémulatrice, vise à développer la liberté des personnes auprès desquelles il ou elle intervient, de choisir ce qu'elles souhaitent vivre, comment elles souhaitent le vivre, et leur aptitude à faire en sorte de le vivre effectivement, ainsi que leur sentiment de légitimité à être elles-mêmes, telles qu'elles sont, sans honte.

Le pairémulateur ou la pairémulatrice élabore et mène son intervention seul-e, ou en partenariat constant avec une autre personne pairémulatrice, ou encore avec une équipe de pairémulateurs-trices, répondant à une demande exprimée par une personne confrontée à des restrictions d'activité pouvant être dues à différents types d'obstacles : environnementaux, institutionnels, interactionnels, ou liés aux propres appréhensions de la personne. Ses interventions s'inscrivent dans une démarche éthique, caractérisée par le souci que chacun-e ait une voix, que nul-le ne soit traité-e comme quantité négligeable, une démarche soucieuse d'éviter les ruptures dans les trajectoires individuelles, préoccupée de la continuité des liens entre les personnes. L'adoption de cette démarche vise à ce que la personne pairémulée devienne suffisamment familière avec elle-même et avec le monde pour y agir selon ses choix et dans le respect d'autrui.

Le pairémulateur, ou la pairémulatrice, contribue à développer les capacités de chacun-e pour une meilleure gestion des contraintes inhérentes aux situations de handicap, et transmet son expérience aux personnes pairémulées avec le but de renforcer la conscience de ces dernières quant à leurs possibilités, leurs droits et leurs devoirs. Il ou elle travaille à ce que la personne puisse faire signifier sa propre existence et mener sa propre existence, indépendamment de catégories dépréciatives, en lui indiquant les pistes qu'elle pourrait emprunter avant d'inventer les siennes.

Le pairémulateur, ou la pairémulatrice, peut ainsi indiquer à la personne pairémulée comment mobiliser les dispositifs nécessaires à la construction de son autonomie et favoriser sa connaissance des réseaux associatifs. Il ou elle veille à ce que les spécificités de celle-ci n'entravent pas ses possibilités de participation sociale, et soutient sa parole et son

cheminement dans le cadre d'une relation basée sur la rencontre entre deux pairs en handicap, dont l'expérience de l'un-e peut bénéficier à la trajectoire de l'autre.

Le pairémulateur, ou la pairémulatrice, intervient dans des contextes différents :

- Il ou elle travaille prioritairement avec les personnes pairémulées, ce qui l'amène à choisir le cadre environnemental de ses interventions selon les situations. Il ou elle peut intervenir auprès de personnes vivant en milieu ordinaire, et dans ce cas, il ou elle veille à favoriser un climat de confiance et de bienveillance mutuelles autour de la personne pairémulée et de ses proches. Il ou elle peut aussi intervenir en milieu spécialisé, principalement mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, les foyers de vie, et les centres de réadaptation fonctionnelle. Dans ce cas, son statut lui permet de faire partie des équipes pluridisciplinaires.
- Il ou elle peut également assurer des fonctions de formation de professionnel-le-s du secteur médico-social ou du secteur administratif du champ du handicap.
- Il ou elle est employé-e par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées, ou travaille de manière indépendante. En tous les cas, il ou elle est autonome dans l'exercice de sa profession mais est supervisé-e par une personne pairémulatrice ou un collègue de personnes pairémultrices, et veille à inscrire sa pratique dans une démarche de questionnement. Mais l'autonomie dans l'exercice de sa profession n'implique pas qu'il ou elle ne puisse pas choisir d'exercer son activité en partenariat avec autrui. Une personne peut tout à fait être pairémulatrice et ressentir le besoin, du fait de ses spécificités, d'exercer cette activité en partenariat constant.

2. Référentiel fonctions / activités

Co-construction du cadre de l'intervention	Echanges individuels en pairémulation	Inscription sociale de l'intervention	Développement d'une expertise du handicap
<ul style="list-style-type: none"> - Entend et analyse la demande de la personne qui souhaite l'échange en pairémulation - Instaure avec la personne demandeuse ainsi qu'avec celles et ceux qui partagent sa vie, proches, famille, et/ou professionnel-le-s, une relation bienveillante dans laquelle personne n'est considéré-e comme quantité négligeable - Elabore des lignes d'action qu'il ou elle propose à la personne qui souhaite l'échange en pairémulation et qu'il ou elle modifie avec elle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Familiarise la personne pairémulée avec les ressources associatives, institutionnelles, et bibliographiques, pouvant soutenir son parcours, et contribue au développement de ses capacités - Incarne la possibilité d'un mode de vie constitué de choix et de situations de participation sociale - Soutient la construction de l'autonomie et des interdépendances de la personne pairémulée, tout en contribuant au développement de son sentiment de légitimité à être elle-même. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervient en institution et travaille avec l'équipe pluridisciplinaire dans le respect de la relation de pairémulation et des lignes d'action définies avec la personne pairémulée - Mène des échanges collectifs en pairémulation consistant à transmettre des savoirs, des techniques, des expériences formalisées, et à élaborer une réflexion commune et outillée - Inscrit les proches et la famille de la personne pairémulée dans une orientation commune en respectant la relation de pairémulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'implique dans le réseau des actrices et des acteurs de la pairémulation et participe à la formation ainsi qu'à la supervision des personnes pairémultrices - Intervient dans toute formation professionnelle nécessitant une expertise des situations de handicap et de leurs contournements - Inscrit sa pratique dans une démarche de réflexion permanente en mobilisant les outils de l'objectivation : la recherche documentaire, la tenue d'un journal de terrain, et la formalisation de l'expérience.

3. Domaines de compétences

Domaine de compétences 1 – Soutien des parcours individuels

Co-construire le cadre d'une intervention

Favoriser le sentiment de légitimité à être soi et la construction de l'autonomie

Assurer une fonction d'allié-e expérimenté-e en respectant chaque singularité

Mettre en œuvre des échanges en pairémulation individuels ou collectifs

Maintenir les liens entre l'autonomie et l'interdépendance inhérente à l'humain

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Domaine de compétences 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation

Recueillir les données permettant de comprendre les situations

Construire une analyse outillée des situations

Elaborer et organiser des interventions en pairémulation

Mener des interventions en pairémulation

Analyser ses propres interventions

Domaine de compétences 3 – Travail partenarial

Inscrire son travail dans le réseau de la pairémulation

Etablir et entretenir une relation professionnelle avec les équipes institutionnelles

Créer une dynamique commune avec l'entourage de la personne pairémulée

Développer des partenariats associatifs et professionnels

Domaine de compétences 4 – Expertise et formation

Inscrire son travail dans une démarche de recherche

Se former et maintenir ses connaissances à jour

Intervenir comme expert-e des situations de handicap et de leurs contournements



Domaine de compétences 1 : Soutien du parcours individuel

Compétences	Indicateurs de compétences
Co-construire le cadre d'une intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir entendre la demande de la personne et favoriser l'élaboration de cette demande - Savoir identifier les éléments qui restreignent les possibilités de la personne de mener une vie autonome - Savoir repérer les éléments de sa propre expérience qui sont transposables et ceux qui ne le sont pas - Savoir observer, écouter, et proposer, dans le double souci de favoriser l'expression de la personne et de soutenir sa trajectoire - Savoir repérer les ressources dont dispose la personne pairémulée mais qu'elle ne mobilise pas
Favoriser le sentiment de légitimité à être soi et la construction de l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Etre en mesure de comprendre le sens que la personne pairémulée attribue à ses spécificités - Savoir inviter à transformer un discours de certitude centré sur l'impossibilité en possibilités d'élaboration - Savoir se situer par rapport à la personne pairémulée de manière humble, respectueuse et non intrusive - Etre en mesure d'indiquer à la personne pairémulée les ressources associatives ou institutionnelles qu'elle pourrait mobiliser - Savoir valoriser les techniques du corps mises en œuvre par la personne pairémulée, et travailler leur légitimité
Assurer une fonction d'allié-e expérimenté-e en respectant chaque singularité	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir guider, inviter, sans imposer - Savoir mobiliser sa propre expérience comme un point d'appui pour que la personne pairémulée puisse développer la sienne - Savoir objectiver son implication personnelle
Organiser des échanges en pairémulation individuels ou collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir planifier, cadrer, et mener des interventions structurées par des buts clairement définis, ou savoir demander à une autre personne pairémulatrice que celle-ci veille à cela - Etre en mesure de ne traiter quiconque comme quantité négligeable, notamment dans les travaux de groupe
Maintenir les liens entre l'autonomie et l'interdépendance inhérente à l'humain	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir inscrire les proches, la famille, les aidant-e-s, et les professionnel-le-s, dans une orientation commune en respectant la relation de pairémulation - Etre en mesure d'analyser les situations, d'envisager la possibilité de ses propres erreurs, et d'affiner ses interventions - Savoir repérer les possibilités de participation sociale que la personne pairémulée pense inaccessibles et les outiller - Savoir travailler dans le sens du lien en favorisant les occasions d'affiliation - Savoir transmettre des valeurs et des normes qui ne disqualifient pas le fait d'avoir besoin d'aide - Etre en mesure de déconstruire les notions de dépendance, de handicap, et d'autonomie et faire en sorte que la personne pairémulée construise à partir de cette déconstruction

Domaine de compétences 2 : Construction et conduite d'interventions en pairémulation

Compétences	Indicateurs de compétences
Recueillir, seul-e ou en partenariat, les données permettant de comprendre les situations	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mobiliser les apports de la sociologie, de la psychologie, et de la philosophie, pour construire ses hypothèses de travail, ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice pour que celle-ci introduise ces apports dans l'intervention en pairémulation - Savoir mettre en œuvre les méthodes de l'entretien et de l'observation en sciences humaines et sociales, seul-e ou en partenariat - Savoir mener une recherche documentaire, ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice afin de travailler avec elle dans cette optique - Savoir hiérarchiser les données recueillies ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice afin de travailler avec elle dans cette optique - Savoir synthétiser par écrit le résultat de ses recherches ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice afin de travailler avec elle dans cette optique
Construire, seul-e ou en partenariat, une analyse outillée des situations	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir situer les situations au regard de l'histoire des mobilisations associatives de personnes handicapées, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir repérer les dispositifs des politiques publiques, les ressources associatives, et les professionnel-le-s, pouvant être mobilisé-e-s, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir formaliser de façon méthodique une analyse des situations en fonction de l'ensemble des données, seul-e ou avec une autre personne pairémulatrice
Elaborer et organiser, seul-e ou en partenariat, des interventions en pairémulation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire partager son analyse à la personne pairémulée en lui indiquant des pistes pour qu'elle outille son regard - Savoir prendre en compte l'expression de la personne pairémulée et revoir son analyse en conséquence - Avoir une expérience personnelle durable des situations de handicap et de leur contournement - Savoir construire l'intervention en fonction de l'analyse de la situation
Mener des interventions en pairémulation, seul-e ou en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mobiliser le réseau des partenaires possibles - Savoir situer son intervention dans un contexte réglementaire, institutionnel, et professionnel, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir structurer un plan d'action qui accueille les spécificités individuelles comme composantes de la diversité humaine, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir mettre en œuvre une intervention définie en fonction de l'analyse préalable et l'adapter si besoin - Savoir transmettre son expérience et ses connaissances - Savoir soutenir les trajectoires individuelles en les référant au modèle social du handicap - Savoir accompagner la gestion administrative de l'autonomie, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en réseau - Savoir mettre un terme à l'intervention
Analyser ses propres interventions	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son travail dans une démarche de réflexivité - Savoir tenir un journal de terrain, seul-e ou en partenariat - Effectuer un travail de supervision par les pairs - Savoir solliciter les membres du réseau de la pairémulation dans le respect de la relation avec la personne pairémulée - Inscrire son travail dans une démarche de formation permanente

Domaine de compétences 3 : Travail partenarial

Compétences	Indicateurs de compétences
Inscrire son travail dans le réseau de la pairémulation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir formaliser et transmettre ses analyses, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir travailler avec la pluralité des points de vue - Savoir solliciter les compétences des pairémulateurs et des pairémultrices - Etre en mesure de contribuer à la formation et à la supervision des pairémulateurs et des pairémultrices
Etablir et entretenir une relation professionnelle avec les équipes institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir présenter son activité et sa légitimité - Connaître la culture des partenaires institutionnel-le-s, ou savoir travailler en partenariat avec une autre personne pairémulatrice pour que cette culture soit prise en compte - Savoir communiquer avec les équipes pluridisciplinaires dans le respect de la relation de pairémulation - Savoir se rendre compréhensible et créer des ponts vers les interlocuteurs et les interlocutrices - Savoir négocier, argumenter, décoder les logiques des actrices et des acteurs, et agir en conséquence, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice
Créer une dynamique commune avec l'entourage de la personne pairémulée	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir se présenter et expliquer les fondements de la pairémulation - Savoir instaurer une relation bienveillante, accueillante à l'expression de chacun-e - Etre en mesure d'adopter une posture propice au lien tout en maintenant un cadre professionnel - Savoir communiquer une vision positive de la diversité des parcours - Savoir transmettre l'éthique du <i>care</i> et en faire l'une des orientations de sa pratique.
Développer des partenariats associatifs et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir repérer les partenaires pertinent-e-s en se situant dans une logique d'innovation - Savoir argumenter des propositions - Savoir s'inscrire dans des projets en écoutant, en proposant, en construisant conjointement - Etre en mesure de substituer de l'inattendu aux stéréotypes - Savoir construire de l'inédit durable avec des éléments hétérogènes

Domaine de compétences 4 : Expertise et formation

Compétences	Indicateurs de compétences
Inscrire son travail dans une démarche de recherche, seul-e ou en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques et les méthodes de recherche documentaire, ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice pour effectuer ces recherches - Savoir formaliser son expérience, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir construire un questionnement outillé - Savoir synthétiser et analyser, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Maîtriser au moins un logiciel de traitement de texte, ou savoir faire appel à autrui lorsque la rédaction s'impose
Se former et maintenir ses connaissances à jour, seul-e ou en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les évolutions des dispositifs législatifs dans le champ du handicap, ou savoir faire appel à une autre personne pairémulatrice pour que cette connaissance soit prise en compte dans l'intervention en pairémulation - Avoir des éléments de connaissance en sciences humaines et sociales, notamment dans le champ du handicap - Connaître l'histoire des mobilisations associatives et politiques de personnes handicapées - Savoir situer les actrices et les acteurs du champ associatif et politique du handicap - Savoir élargir ses connaissances des dispositifs favorisant l'autonomie
Intervenir comme expert-e des situations de handicap et de leurs contournements	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer et animer une session de formation, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice - Savoir transmettre son éthique dans le respect de l'expression de chacun-e - Savoir composer avec la pluralité des points de vue et des expériences

4. Epreuves par domaines de compétences

DC1 – Soutien du parcours individuel

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC 1 – Soutien du parcours individuel	La démarche et la posture en pairémulation	<p>Contrôle continu</p> <p>Le contenu de la formation relative à ce domaine de compétences fait appel à des connaissances théoriques qui alimentent la pratique. Il ne s'agira pas de restituer ces connaissances par écrit. Par contre, la participation en cours devra témoigner de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la familiarisation avec le contenu théorique, - la compréhension de la nécessité d'inscrire les pratiques de pairémulation dans une démarche de réflexion outillée. 	Epreuve organisée par l'organisme de formation Coefficient : 1

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>Evaluer les connaissances, ainsi que la capacité à établir des liens entre la théorie et la pratique.</p> <p>Evaluer la capacité à inscrire sa pratique dans une démarche d'analyse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire le cadre d'une intervention - Favoriser le sentiment de légitimité à être soi et la construction de l'autonomie - Assurer une fonction d'allié-e expérimenté-e en respectant chaque singularité - Organiser des échanges en pairémulation individuels ou collectifs - Maintenir les liens entre l'autonomie et l'interdépendance inhérente à l'humain 	<p>Contrôle continu.</p> <p>L'évaluation est effectuée par la participation en cours.</p>	<p>Chaque intervenant-e du domaine de formation correspondant</p>

DC 2 – Construction et conduite d'intervention en pairémulation

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve
<p>DC 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation</p>	<p>Pratique professionnelle</p>	<p>Soutenance devant un jury sur la base d'un écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ou la candidat-e présente oralement ou par toute forme de communication de face à face à laquelle il ou elle est habitué-e, un écrit d'une quinzaine de pages décrivant précisément une situation concrète pouvant donner lieu à une action de pairémulation. - Il ne s'agit pas de situations imaginaires ou lointaines. Le ou la candidat-e devra faire référence à une personne qu'il ou elle a réellement rencontrée, et proposer dans son écrit et devant le jury, une analyse de la situation et des pistes d'intervention. - L'épreuve ne vise pas à mettre en difficulté les candidat-e-s ne maîtrisant pas l'écrit. L'enseignant-e aura veillé à ce que le travail soit effectué durant le temps de formation, et si nécessaire, en partenariat. 	<p>Epreuve organisée par l'organisme de formation</p> <p>Coefficient : 2</p> <p>Ecrit : coefficient 1</p> <p>Soutenance : coefficient 1</p>

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer, sous la forme du dialogue, la capacité du ou de la candidat-e à construire une analyse précise et outillée des situations, et des pistes d'intervention inscrites dans le souci d'autrui.	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les données permettant de comprendre les situations, seul-e ou en partenariat - Construire une analyse outillée des situations, seul-e ou en partenariat - Elaborer et organiser des interventions en pairémulation, seul-e ou en partenariat - Mener des interventions en pairémulation, seul-e ou en partenariat - Analyser ses propres interventions 	Epreuve devant le jury d'une durée de 30 minutes	2 interrogateurs-trices de l'équipe pédagogique

DC 3 – Travail partenarial

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC 3 – Travail partenarial	Table ronde	<p>Organisation de table-ronde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat-e organise et anime, par groupes de 4 à 6, une table ronde constituée d'acteurs et d'actrices pouvant être issu-e-s de différents champs (associatif, professionnel, universitaire, etc.). - Un travail de préparation, consistant à construire une problématique en lien avec le handicap, à repérer et inviter les intervenant-e-s pertinent-e-s, constitue le préalable de chaque table ronde qui visera à favoriser l'échange, la discussion, et le débat structuré, sur un thème précis. 	Epreuve organisée par l'organisme de formation Coefficient : 1 La note est une note collective, relative à chaque table ronde.

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer les capacités des candidat-e-s à repérer les actrices et les acteurs pertinent-e-s, à construire des axes travail en groupe et à mener des débats structurés, dans le respect de chacun-e.	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son travail dans le réseau de la pairémulation - Etablir et entretenir une relation professionnelle avec les équipes institutionnelles - Créer une dynamique commune avec l'entourage de la personne pairémulée - Développer des partenariats associatifs et professionnels 	3 heures par table ronde	L'ensemble de l'équipe pédagogique

DC 4 – Expertise et formation

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC 4 – Expertise et formation	Rédaction et soutenance d'un mémoire collectif	<p>Soutenance de mémoire</p> <p>Un écrit d'environ 40 pages (times, police 12, interligne 1,5), sur un thème relatif au handicap, devra être produit en groupe de 3 à 4 personnes.</p> <p>Cet écrit présentera une réflexion alimentée par des références précises.</p> <p>Il pourra prendre la forme d'une revue de littérature ou d'une analyse argumentée.</p>	<p>Epreuve organisée par l'organisme de formation</p> <p>Le travail est encadré par l'un-e des membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Coefficient : 1</p>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer les capacités du ou de la candidat-e à produire un travail de recherche structuré, documenté, en partenariat ou seul-e, à s'inscrire dans un échange argumenté, et à partager ses connaissances.	<p>Inscrire son travail dans une démarche de recherche, seul-e ou en partenariat</p> <p>Se former et maintenir ses connaissances à jour, en partenariat ou seul-e</p> <p>Intervenir comme expert-e des situations de handicap et de leur contournement, en partenariat ou seul-e</p>	Epreuve devant le jury d'une durée de 30 minutes	2 interrogateurs-trices : l'encadrant-e et un membre de l'équipe pédagogique

II. REFERENTIEL DE FORMATION

Une méthode et une éthique

La formation en pairémulation fournit les outils permettant d'adopter une posture d'analyse, d'accueil et de soutien. Cette posture se traduit prioritairement par les pratiques de pairémulation elles-mêmes, mais également par la transmission, dans différents cadres d'intervention, d'une expertise des situations de handicap et de leurs contournements. La méthode et l'éthique qu'elle indique se basent sur ce que nous avons proposé de définir comme *l'Approche Expérience Equipée*, et dont les présentes pistes pour le référentiel de formation explicitent les fondements. Mais il convient de garder en tête un élément fondamental : les pratiques de pairémulation peuvent être pratiquées en partenariat constant. C'est-à-dire qu'une personne, en raison de ses spécificités, peut très bien ressentir le besoin de pratiquer la pairémulation en collaboration avec une autre personne pairémulatrice. Par conséquent, la mise en œuvre concrète de la formation devra prendre en compte cet aspect. Les compétences requises à la fin de la formation peuvent être mises en œuvre avec autrui.

La formation en pairémulation propose le point de départ selon lequel dès qu'il y a de l'expression, il y a une voix humaine, relative à un passé, à une sensibilité, à un ensemble d'éléments qui comptent, qui ont de l'importance pour la personne qui s'exprime. Dans le sens où nous l'employons dans ce texte, ce que recouvrent les termes de « voix humaine » ne saurait se limiter aux formes orales de communication. Cette approche est héritée des perspectives en termes de *care* initialement développées par Carol Gilligan (2008), et dont Sandra Laugier (2009, 2010) a montré les liens avec différentes propositions philosophiques, notamment celles de Stanley Cavell (1996, 2009).

Dans cette optique, qui que nous soyons, chacun des mots que nous prononçons fait partie d'un tissu de relations ; relations passées car chacun-e a une histoire, relations présentes car parler peut aussi impliquer d'être écouté-e, d'être en face de quelqu'un-e qui reçoit, bien ou mal, ce que nous sommes en train de dire, qui peut aussi répondre, contredire, poursuivre. La réception de l'expression est aussi relative à un passé, à une sensibilité, à un ensemble d'éléments qui comptent, qui ont de l'importance pour la personne qui reçoit.

La formation en pairémulation fournit les outils de la vigilance quant à l'expression, en prenant en compte que toute action relève aussi d'une forme d'expression. Cette posture de vigilance peut, dans un premier temps, se résumer dans le questionnement suivant : qui que nous soyons, lorsque nous disons ce que nous disons et que nous faisons ce que nous faisons, sommes-nous sûr-e-s de ne traiter quiconque comme quantité négligeable ? En la matière, la certitude n'est probablement jamais de mise. Dès lors, comment faire pour être le moins disqualifiant possible, le plus accueillant et soutenant possible ? Les perspectives en termes de *care* indiquent que la coupure des liens constitue un risque inhérent à l'expérience humaine. Elles invitent au souci du particulier, à se préoccuper de la préservation des relations interindividuelles, mais également à être attentif et attentive aux ressources dont les personnes disposent pour qualifier leur expérience.

Ce souci du sens concerne, d'abord, l'expérience de la personne pairémulatrice : comment comprend-elle son propre parcours, de quelles significations dispose-t-elle pour envisager son présent et son avenir ? Ce souci du sens concerne, ensuite, la situation de la personne pairémulée et le cours des échanges en pairémulation : comment définir cette situation afin de proposer des pistes d'intervention ? Il concerne, enfin, le positionnement en tant qu'expert-e des situations de handicap et de leur contournement : quelles significations transmettre ?

Ces préoccupations quant aux significations renvoient à l'adoption d'une démarche qui favorise la recherche d'objectivité. La formation en pairémulation fournit les outils de cette démarche en indiquant les différences entre ce qui serait d'un côté, de l'ordre de la vérité, ou de la réalité, et de l'autre, de l'objectivité. Dans cette optique, objectiver une situation, ou une expérience, consiste à se donner les moyens de s'en distancier pour mieux les comprendre, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice. Les outils de l'objectivation peuvent être évoqués sous une liste comprenant :

- le recours aux concepts et aux données documentaires,
- la formulation d'hypothèses,
- l'analyse qui se construit par écrit ou dans le dialogue.

Rappelons-le encore une fois : cette liste ne saurait être exhaustive car il appartiendra à l'équipe pédagogique d'adapter ses outils aux spécificités des personnes en formation. Cet enjeu est, nous semble-t-il, relativement classique dans toute pratique directement ou indirectement en

lien avec la possibilité du handicap ; à vrai dire, nous pourrions nous appuyer sur cette affirmation pour suggérer que cet enjeu devrait probablement se situer à la base de toute pratique humaine. L'ancrage théorique met sur la piste de la recherche d'objectivité. C'est pourquoi les sciences humaines et sociales, dans leurs aspects méthodologiques et conceptuels, sont mobilisées dans la formation en pairémulation. Celle-ci vise à attirer l'attention sur le fait que si toute objectivation n'est que partielle, l'effort d'objectivation n'en reste pas moins indispensable à toute pratique professionnelle qui implique des conséquences sur la trajectoire d'autrui. Le fondement de cette perspective consiste à se donner les moyens d'une réflexion outillée en ayant conscience qu'il ne saurait être question de cerner les situations et les relations humaines au point de savoir. Dès lors, il s'agit d'adopter une posture nécessitant de commencer par être perdu-e et chercher à s'orienter, seul-e ou en partenariat avec une autre personne pairémulatrice.

Cette manière de concevoir le questionnement est proche de l'écriture : une phrase vient après l'autre, exprime un moment de la pensée qui ne sera pas le moment de la pensée qui viendra après. Dans cette optique, l'arrêt en un point fixe, qui serait celui d'une arrivée en un lieu de vérité que nous aurions atteint, n'a que peu de pertinence. Car penser implique de se désinvestir du pas qui vient d'être accompli pour aller vers la série d'autres pas à accomplir ; réfléchir, analyser, construire un raisonnement, impliquent de se désinvestir de la phrase qui vient d'être écrite pour aller vers la série d'autres phrases à écrire. Réfléchir nécessite de passer d'un moment de la pensée à un autre moment de la pensée.

Ce processus ne peut s'opérer indépendamment de lectures qui favorisent les déplacements de la pensée. Ces lectures peuvent être effectuées par une seconde personne pairémulatrice avec laquelle la première personne pairémulatrice travaillera en partenariat. Or, tout déplacement implique de quitter une situation pour se diriger vers une autre situation. Réfléchir implique de perdre quelque chose pour aller vers autre chose. La formation en pairémulation, en mettant l'accent sur la notion de perte dans la démarche de questionnement, permet d'introduire quelque chose de l'ordre de la finitude dans les outils de pensée de celles et de ceux dont le métier consiste à intervenir dans la trajectoire d'autrui. Elle vise à se donner les moyens d'une réflexion exigeante, tout en alertant sur l'impératif d'une posture d'égalité. Ce que nous venons de présenter brièvement en nous centrant sur l'écriture pourrait aussi s'envisager d'une manière

voisine en centrant sur le dialogue. Deux personnes qui dialoguent à propos d'un sujet particulier effectuent un travail de transformation : les idées de départ ne sont pas les idées de l'arrivée. L'essentiel consiste en ce que la formation invite à l'adoption de cette perspective qui met simplement l'accent sur le fait que les personnes pairémultrices (mais probablement toute personne soucieuse de l'accueil d'autrui) ont tout à gagner à se méfier de leurs propres certitudes si elles souhaitent s'inscrire dans une démarche bienveillante.

Dans le champ professionnel du handicap, les personnes handicapées ont jusque-là occupé la place d'objets du travail des professionnel-le-s du secteur médico-social. Les ayant vécues de l'intérieur, elles connaissent les violences symboliques et les phénomènes de domination que peuvent générer les relations d'aide instituées. Elles connaissent également les difficultés à construire un parcours de vie dans une société bâtie sur les standards de normalité propres aux manières d'être des personnes valides. Cette connaissance ne préserve pas du risque de reproduire ce que l'on a soi-même subi. Mais elle constitue une richesse. Car elle alerte sur des mécanismes pouvant échapper aux acteurs et aux actrices qui, pourtant, les mettent en œuvre. Cette connaissance nécessite un outillage méthodologique et conceptuel qui met sur deux pistes : celle d'une insatisfaction face à ses propres certitudes, celle d'une exigence d'accueil de l'expression d'autrui. Encore une fois, il serait regrettable de présupposer l'incapacité de l'équipe pédagogique à adapter cet outillage méthodologique et conceptuel aux spécificités de chacun-e, de la même manière qu'il serait regrettable de présupposer l'incapacité des personnes en formation à recevoir cet enseignement.

La formation en pairémulation s'appuie sur les apports des éthiques du *care*, mais également du perfectionnisme moral tel que travaillé par Stanley Cavell (2009). Dans la perspective à laquelle elle invite, le souci d'une posture de soutien se double d'une insatisfaction des failles du vivre ensemble. Cette insatisfaction rejoint la question de l'expression et suscite les questions qui suivent. Qui que nous soyons, est-ce que cette société parle pour nous ? Est-ce qu'elle porte notre voix ? Chacun-e s'y reconnaît-il ou s'y reconnaît-elle ? Reconnaît-elle chacun-e ? Dans cette optique, avoir une voix ne consiste pas à trancher entre celles ou ceux qui auraient tort ou raison, mais peut consister à indiquer les possibilités d'autres orientations (Cavell, 2009, p. 256). Les enjeux de l'éthique du *care* et du perfectionnisme peuvent tout à fait être transmissibles par d'autres supports que l'écrit. Mentionnons à nouveau les scènes de théâtre et le recours aux dessins.

La formation en pairémulation fournit les outils permettant aux personnes pairémultrices d'indiquer à celles et ceux dont elles soutiennent les parcours d'autres orientations que celles du confinement dans les quotidiens toujours pratiqués jusqu'alors. La formation en pairémulation fournit également les outils d'une expertise des situations de handicap et de leurs contournements que les personnes pairémultrices pourront mobiliser dans diverses occasions de parole publique et d'enseignement, dans l'optique d'indiquer les possibilités d'autres orientations. Elle fait appel à la sociologie, la psychologie, la philosophie, à l'histoire du mouvement des personnes handicapées, et à l'expérience de celles-ci. L'équipe enseignante adapte ses méthodes et ses objectifs en fonction des spécificités de chacun-e.

Domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel

Tableau : Domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel

Domaine de formation	Contenu indicatif	Volume horaire	Domaine de compétence visé
DF 1 – Soutien du parcours individuel	<p>1. Théorie du care Le souci que chacun-e ait une voix et puisse s'inscrire dans la trame des histoires partagées constitue l'un des axes fondamentaux de la théorie du care. Il s'agira d'explorer quelques travaux d'auteur-e-s travaillant cette question, mais également de réfléchir aux possibilités d'une éthique et d'une pratique basées sur ce socle.</p> <p>2. Eléments de psychologie clinique Soutenir la trajectoire d'une personne nécessite une attention à autrui qui ne peut se passer d'outils favorisant l'écoute du sujet. Dans cette optique, certains éléments de la psychologie clinique seront ici transmis.</p> <p>3. Approches du handicap Le handicap fait l'objet de travaux en psychologie, en sociologie, et en philosophie, dont les apports seront présentés et discutés. L'enjeu consiste à se donner les moyens de comprendre les situations individuelles sans méconnaître les analyses permettant de les mettre en perspective.</p>	<p>1. Théorie du care : 15 heures 2. Eléments de psychologie clinique : 15 heures 3. Approches du handicap : 15 heures</p>	<p>DC 1 – Soutien du parcours individuel Co-construire le cadre d'une intervention Favoriser le sentiment de légitimité à être soi et la construction de l'autonomie Assurer une fonction d'allié-e expérimenté-e en respectant chaque singularité Organiser des échanges en pairémulation individuels ou collectifs Maintenir les liens entre l'autonomie et l'interdépendance inhérente à l'humain</p>

Présentation du domaine de formation 1 – Soutien du parcours individuel

Segment 1 : Théorie du *care*

Les préoccupations constitutives de la théorie du *care* encadrent l'orientation de l'ensemble de la formation en pairémulation. En effet, elles indiquent des directions pour éviter les ruptures dans les trajectoires individuelles. Une préoccupation pour la continuité des histoires partagées, le souci que chacun-e ait une voix, que nul-le ne soit traité-e comme quantité négligeable : tels sont les enjeux communs entre d'une part, les pistes ouvertes par la théorie du *care*, et d'autre part, les pratiques de pairémulation.

Les concepts et le recours aux auteur-e-s constituent l'armature de l'enseignement. Cependant, l'accent sera mis, par les formateurs et les formatrices, sur les liens entre la théorie et la pratique. Ils et elles pourront concevoir une ou plusieurs séances de formation construites en partenariat avec une personne handicapée ayant une expertise des situations de handicap et de leurs contournements, issue du monde associatif ou du réseau de la pairémulation. La formation nécessite la transmission d'un contenu solide, mais également la sollicitation des participant-e-s. Par *contenu solide*, nous n'entendons pas l'assimilation d'une quantité énorme d'éléments mais la compréhension de ce qu'implique le *care*.

Les travaux de Sandra Laugier (2009, 2010, 2011) ont montré les liens entre les perspectives en termes de *care* et différentes approches philosophiques, notamment certaines propositions de Stanley Cavell. Ces dernières seront intégrées au segment consacré à la réflexion sur le *care*. Les formateurs et les formatrices pourront, par exemple, mettre l'accent sur les déplacements de posture opérés par chacun-e lorsqu'il s'agit d'adopter une démarche de questionnement quant à la connaissance, à l'objectivité, et à sa propre place dans la société.

Ils et elles pourront aussi inviter à réfléchir sur l'intrication de l'individuel et du collectif : la quête de soi ne s'entend pas indépendamment du fait d'être concerné-e par les failles de la société dont chacun-e fait partie. En tous les cas, ce segment fournit des éléments majeurs de la méthode et de l'éthique en pairémulation selon *l'Approche Expérience Equipée*. Les travaux de Carol Gilligan, de Sandra Laugier, et le perfectionnisme moral, constituent les points incontournables du segment.

Les formateurs et les formatrices de ce module sont, d'une part, des personnes issues du monde universitaire, philosophes, sociologues, ou psychologues, ayant une connaissance solide des travaux consacrés au *care* et aux perspectives développées par Stanley Cavell, et d'autre part, des personnes handicapées issues du monde associatif, du réseau de la pairémulation, qui possèdent une expertise des situations de handicap et de leur contournement.

Indications bibliographiques :

- **Cavell S.** (2009), *Qu'est-ce que la philosophie américaine ? De Wittgenstein à Emerson*, Paris, Folio.
- **Cavell S.** (1996), *Les voix de la raison*, Paris, Seuil.
- **Gilligan C.** (2008), *Une voix différente*, Paris, Champs Flammarion.
- **Laugier S.** (dir.) (2010), *La voix et la vertu. Variétés du perfectionnisme moral*, Paris, Presses Universitaires de France.
- **Laugier S.** (2009), « L'éthique comme politique de l'ordinaire », *Multitudes*, n° 37-38.
- **Laugier S.** (1999), *Du réel à l'ordinaire*, Paris, Vrin.
- **Molinier P.** (2001), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, PUG.
- **Nurock V.** (dir.) (2010), *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, PUF.
- **Paperman P., Laugier S.** (dir.) (2011), *Le souci des autres*, Paris, EHESS.

Segment 2 : Eléments de psychologie clinique

La psychologie clinique fait partie de l'outillage théorique de la formation en pairémulation car elle favorise la vigilance quant aux processus inconscients inhérents aux relations humaines. La formation vise à familiariser avec certains concepts et certains textes fondamentaux de cette discipline, en aucun cas dans le but que ceux-ci soient, dans la pratique, mobilisés en direction de la personne pairémulée, mais qu'ils permettent aux personnes pairémultrices d'objectiver leur propre posture.

Par ailleurs, différents auteurs, psychiatres ou psychologues, ont pensé les pratiques d'accompagnement et de soutien dans le cadre institutionnel. L'étude de ces travaux permettra d'alimenter la réflexion des pairémultrices et des pairémulateurs sur leur pratique à venir, à

l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution. Les personnes formatrices de ce segment sont issues du monde académique, psychologues ou psychiatres.

Indications bibliographiques :

- **Freud S.** (2013), *Au-delà du principe de plaisir*, Paris, PUF, collection Quadrige.
- **Freud S.** (2010), *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- **Girard M.** (2006), *L'accueil en pratique institutionnelle*, Paris, Editions du champ social.
- **Oury J.** (2003), *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*, Paris, Editions du champ social.
- **Puyuelo R.** (dir.) (2001), *Penser les pratiques sociales. Une utopie utile*, Toulouse, Erès.
- **Winnicott D.** (1989), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot.

Segment 3 : Approches du handicap

La pairémulation s'inscrit dans l'histoire des mobilisations de personnes handicapées qui, depuis les années 1970, déplacent une vision du handicap centrée sur les déficiences individuelles vers une conception davantage collective, sociale et politique. Selon cette conception, nul-le ne saurait être restreint-e ou contraint-e dans ses choix de vie sur la base d'une incapacité postulée sans que cela n'indique la nécessité d'une transformation du social.

Cette modalité d'approche du handicap a été formalisée par Mike Oliver sous l'appellation de modèle social du handicap et a donné lieu à de nombreuses analyses, dont certaines seront abordées au cours de la formation, aux côtés d'autres approches, notamment, mais sans exclusive, développées par la recherche française et québécoise. Les personnes formatrices de ce module ont une connaissance solide des approches du handicap en sciences humaines et sociales et en philosophie. Elles sont issues du monde universitaire.

Indications bibliographiques :

- **Ancet P.** (2012), « La honte d'exister », *Champs psy* n° 62.
- **Barnes C., Mercer G.** (dir.) (1997), *Doing disability research*, Leeds, The Disability Press.
- **Barnes C., Mercer G.** (dir.) (1996), *Exploring the divide*, Leeds, The Disability Press.
- **Blanc A.**, *Sociologie du handicap* (2012), Paris, Armand Colin.
- **Fougeyrollas P.** (2010), *La funambule, le fil et la toile*, Laval, Presses Universitaires de Laval.

- **Korff-Sausse S.** (2001), *D'Œdipe à Frankenstein. Figures du handicap*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Ville I., Fillion R., Ravaud J.-F.** (2014), *Introduction à la sociologie du handicap*, Paris, De Boeck.

Domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation

Tableau : Domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation

Domaine de formation	Contenu indicatif	Volume horaire	Domaine de compétence visé
DF 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation	<p><u>1. Les méthodes de l'entretien</u> Ce module vise à transmettre les techniques de l'entretien en sciences humaines et sociales. Le but consiste à acquérir les outils permettant de favoriser l'expression de la personne afin de comprendre sa demande et soutenir l'élaboration de celle-ci.</p> <p><u>2. Les méthodes de l'observation en sociologie</u> L'observation sociologique constitue une méthode permettant d'analyser son propre rapport à la situation, de constituer chaque détail des interactions et du monde alentour comme source de questionnement, de construire une analyse des observations. Une familiarisation avec cet outil méthodologique est à même de favoriser la pertinence d'une posture de soutien ; tel est l'objectif visé par ce module.</p> <p><u>3. Eléments de sociologie</u> Le raisonnement sociologique offre des pistes permettant de construire une analyse critique et réflexive des situations. Il s'agira de se familiariser avec des concepts, des auteur-e-s et des œuvres fondamentaux de la discipline, afin d'élargir les capacités d'analyse des situations.</p>	<p>1. Les méthodes de l'entretien : 15 heures</p> <p>2. Les méthodes de l'observation en sociologie : 15 heures</p> <p>3. Eléments de sociologie : 15 heures</p>	<p>DC 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation Recueillir les données permettant de comprendre les situations Construire une analyse outillée des situations Elaborer et organiser des interventions en pairémulation Mener des interventions en pairémulation Analyser ses propres interventions</p>

Présentation du domaine de formation 2 – Construction et conduite d'interventions en pairémulation

Segment 1 : Les méthodes de l'entretien

Ce module vise à transmettre les techniques de l'entretien en sciences humaines et sociales. Le but consiste à acquérir les outils permettant de favoriser l'expression de la personne afin de comprendre sa demande et soutenir l'élaboration de celle-ci. La relation d'entretien, comme toute interaction entre deux personnes, ouvre la possibilité de créer un moment soutenant, par l'attention portée à autrui. Dès lors, le segment vise à fournir une méthode permettant de recueillir les données favorisant l'analyse d'une situation mais en inscrivant cette démarche dans une perspective en termes de *care*.

La relation de pairémulation ne saurait donner lieu à des entretiens enregistrés, retranscrits, puis analysés, comme il est d'usage en sociologie, par exemple. Néanmoins, si parler, écouter, exprimer, constituent autant d'activités d'apparence anodines, le recueil de l'expression, ainsi que la compréhension de son contenu, sont loin d'aller de soi. Dès lors, ce segment familiarisera aux techniques d'entretien et d'analyse, ainsi qu'aux enjeux sous-jacents à la relation d'entretien. L'enseignement fait appel à l'entretien en sociologie et/ou à l'entretien en clinique. Dans le premier cas, la personne formatrice est nécessairement sociologue ; dans le second cas, nécessairement psychologue.

Indications bibliographiques :

- **Bardin L.** (2013), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- **Bertaux D.** (1997), *Les récits de vie*, Paris, Nathan, collection 128.
- **Beaud, S.** (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales », *Politix*.
- **Bourdieu P.** (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*.
- **Kaufmann J.-C.** (2011), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- **Grossen M., Salazar-Orvig A.** (2006), *L'entretien clinique en pratiques*, Paris, Belin.
- **Poussin G.** (2005), *La pratique de l'entretien clinique*, Paris, Dunod.

Segment 2 : Les méthodes de l'observation en sociologie

L'observation sociologique constitue une méthode permettant d'analyser son propre rapport aux situations, de constituer chaque détail des interactions et du monde alentour comme source de questionnement, de construire une analyse des observations. Ce segment familiarisera avec la méthode de l'observation en sociologie. Les étapes de la tenue d'un journal de terrain seront précisément abordées. Une attention particulière sera apportée à expliquer la place de l'écriture dans le travail de pairémulation, notamment en ce que le passage par l'écrit favorise l'analyse et l'objectivation de sa propre posture. Mais cette place de l'écriture pourra être remplacée par un autre élément tout aussi fondamental qui est celui du dialogue : si la réflexion se construit et évolue au fur et à mesure du processus d'écriture, elle peut se construire et évoluer également au fur et à mesure d'un échange verbal, dans le cadre d'une supervision, par exemple.

Parmi les points qui pourront être abordés, une série de questions se signale avec une acuité particulière. Lorsque, qui que nous soyons, nous décrivons telle situation, est-ce bien de cette manière que nous souhaitons la décrire ? La description que nous en proposons nous semble-t-elle satisfaisante ? Que la réponse soit, ou non, positive, quelles en sont les raisons ? Et dans le cas d'une réponse négative, comment fournir une description de la situation qui corresponde davantage à ce que nous souhaitons exprimer ? En d'autres termes, quels sont les éléments constitutifs de la situation, comment en rendre compte, sur quoi nous basons-nous pour en rendre compte, que sommes-nous en train d'exprimer et qu'est-ce qui nous autorise à le faire ?

L'enseignement de ce segment visera à familiariser aux méthodes de l'observation en sociologie dans leurs relations avec l'écrit et la quête d'objectivité. Les formatrices et les formateurs sont issus du monde universitaire, sociologues ou anthropologues.

Bibliographie indicative :

- **Arborio A.-M., Fournier P.** (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, collection 128.
- **Beaud S., Weber F.** (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- **Becker H.** (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- **Hughes E.** (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS.
- **Paugam S.** (dir.) (2012), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF.

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Segment 3 : Eléments de sociologie

Le raisonnement sociologique offre des pistes permettant de construire une analyse critique et réflexive des situations. Il s'agira de familiariser les personnes en formation avec des concepts, des auteur-e-s et des œuvres fondamentaux de la discipline, afin d'élargir leurs capacités d'analyse. Différents aspects relatifs à la socialisation pourront, notamment, être abordés. L'accent sera porté sur l'usage de la sociologie comme propice à une réflexion outillée, permettant d'objectiver la réalité sociale. Les formateurs et les formatrices sont issu-e-s du monde universitaire, et nécessairement sociologues.

Bibliographie indicative :

- **Berger P., Luckmann T.** (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- **Boltanski L.** (2010), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- **Bourdieu P.** (2002), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- **Darmon M.** (2010), *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- **Dubet F.** (2007), *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte.
- **Lahire B.** (2007), *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- **Paugam S.** (dir.) (2014), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF.

Tableau : Domaine de formation 3 – Travail partenarial

Domaine de formation	Contenu indicatif	Volume horaire	Domaine de compétence visé
DF 3 – Travail partenarial	<p><u>1. Connaissance du réseau de la pairémulation</u> La pairémulation s’inscrit dans l’histoire des mobilisations mondiales de personnes handicapées, à laquelle il s’agira de familiariser les pairémulateurs et pairémultrices. Un panorama des associations de partenaires possibles sera également proposé.</p> <p><u>2. Politiques du handicap</u> L’autonomie ne peut s’entendre sans ses leviers. L’enjeu sera de familiariser aux politiques de compensation du handicap dans une double optique : il ne s’agira pas seulement de connaître les dispositifs disponibles, mais également d’apprendre comment les mobiliser.</p> <p><u>3. Eléments de psychologie sociale et théories psychanalytiques du groupe</u> Il s’agira de nourrir le travail avec les professionnel-le-s du secteur médico-social et avec les familles des apports de la psychologie sociale et des théories psychanalytiques du groupe, et de familiariser les pairémultrices et les pairémulateurs avec l’étude des représentations.</p>	<p>1. Connaissance du réseau de la pairémulation : 15 heures</p> <p>2. Politiques du handicap : 15 heures</p> <p>3. Eléments de psychologie sociale et théories psychanalytiques du groupe: 15 heures</p>	<p>DC 3 – Travail partenarial Inscrire son travail dans le réseau de la pairémulation Etablir et entretenir une relation professionnelle avec les équipes institutionnelles Créer une dynamique commune avec l’entourage de la personne pairémulée Développer des partenariats associatifs et professionnels</p>

Présentation du domaine de formation 3 – Travail partenarial

Segment 1 : Connaissance du réseau de la pairémulation

La pairémulation s'inscrit dans l'histoire des mobilisations mondiales de personnes handicapées, à laquelle il s'agira de familiariser les pairémulateurs et pairémultrices. Une attention particulière sera notamment consacrée à l'histoire et la philosophie du mouvement pour la vie autonome. Un panorama des associations de partenaires possibles sera également proposé. L'enjeu de ce segment consiste d'une part, à transmettre des connaissances solides quant à l'ancrage historique des mouvements militants dans le champ du handicap, et d'autre part, à montrer de quelle manière l'histoire se poursuit concrètement, sur le plan local et sur le plan plus global.

En effet, les partenaires associatifs possibles sont à la fois ceux qui peuvent appuyer une action ou apporter une information pertinente dans le cadre d'une intervention en pairémulation, et ceux faisant partie d'un réseau davantage transnational, avec lesquels pourront être envisagés des partenariats de portée collective. Une partie du temps de formation pourra être consacrée à la construction d'une problématique pertinente pour les tables rondes qui constituent l'épreuve de ce segment, ainsi qu'à leur organisation. Les formatrices et les formateurs sont d'une part, des personnes issues du monde associatif et du réseau de la pairémulation, et d'autre part, des personnes issues du monde universitaire, dont l'intervention sera plus particulièrement axée sur l'élaboration des questionnements des tables rondes.

L'enseignement de ce segment vise à transmettre une connaissance empirique des réseaux associatifs. Son objectif consiste également à familiariser avec le travail collectif, à construire une manière d'aborder un thème relatif au handicap et à en faire avancer l'élaboration au cours d'échanges entre actrices et acteurs.

Segment 2 : Politiques du handicap

L'autonomie ne peut s'entendre sans ses leviers. L'enjeu sera de familiariser aux politiques de compensation du handicap dans une double optique. Il ne s'agira pas seulement de connaître les dispositifs disponibles. Il s'agira également d'apprendre comment les mobiliser. Dans cette optique, l'enseignement de ce segment vise à transmettre une connaissance empirique des

normes et des codes en usage dans des espaces tels que les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

Une attention particulière sera accordée à cet aspect selon lequel l'obtention et la pérennité des droits sont parfois confrontées à différents obstacles qu'il est nécessaire de contourner par une double expertise : une première, relative à la connaissance des dispositifs, et une seconde, rompue aux interactions avec les agents de leur mise en œuvre. Un autre aspect de l'enseignement de ce segment pourra aussi porter sur l'organisation de l'aide humaine, notamment sur les différences entre ce qu'impliquent les choix de devenir usager-ère d'un prestataire de service ou de devenir employeur-e d'une équipe d'assistant-e-s de vie.

Ces implications sont d'ordres humain et éthique : comment organiser son autonomie à la fois dans le respect d'autrui et dans le respect de soi ? Mais elles sont également d'ordre administratif : comment organiser son autonomie en toute connaissance 1) du fonctionnement des dispositifs de compensation, notamment en ce qui concerne les voies de recours et les contrôles d'effectivité, et 2) du droit du travail. Les formatrices et les formateurs sont des personnes issues du monde associatif et du réseau de la pairémulation.

Segment 3 : Eléments de psychologie sociale et théories psychanalytiques du groupe

Les personnes pairémultrices sont amenées à travailler avec les professionnel-le-s du secteur médico-social, avec les familles, mais également à organiser des échanges collectifs. L'enseignement de ce segment vise à familiariser les personnes en formation avec les apports de la psychologie sociale et ceux des théories psychanalytiques du groupe. L'étude des représentations constituera également un aspect de l'enseignement. Les formatrices et les formateurs sont des personnes issues du monde universitaire, psychologues.

Bibliographie indicative :

- **Assaad E. A., Klein O.** (1998), *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod.
- **Abric J.-C.**, (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- **Bonardi, C., Roussiau, N.** (1999), *Les Représentations sociales*, Paris, Dunod.
- **Kaës R.** (1999), *Les théories psychanalytiques du groupe*, Paris, PUF.
- **Moliner, P., Rateau, P., Cohen-Scali, V.** (2002), *Les Représentations sociales*, Rennes, PUR.
- **Molinier P.** (2001), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, PUG.

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Tableau : domaine de formation 4 – Expertise et formation

Domaine de formation	Contenu indicatif	Volume horaire	Domaine de compétence visé
DF 4 – Expertise et formation	<p><u>1. Se situer par rapport au handicap</u> L'analyse de sa propre posture par rapport au handicap est transversale à l'ensemble de la formation en pairémulation ; transversale car fondamentale. Ce module sera entièrement dédié à cet aspect.</p> <p><u>2. Méthodologie de recherche documentaire et de synthèse</u> Une démarche de soutien des trajectoires individuelles ne peut s'entendre sans que le pairémulateur ou la pairémulatrice inscrive sa posture dans une perspective de questionnement. Ce module vise à fournir les techniques permettant de nourrir la réflexion d'une documentation pertinente.</p> <p><u>3. Construction d'une intervention orale</u> Ce module consiste à apprendre à structurer une intervention orale et à discerner les enjeux de sa prise de parole. Il s'agira également de réfléchir aux façons d'adapter son propos et la manière de transmettre ce propos selon les contextes d'intervention.</p>	<p>1. Se situer par rapport au handicap : 15 heures 2. Méthodologie de recherche documentaire et de synthèse : 15 heures 3. Construction d'une intervention orale : 15 heures</p>	<p>DC 4 – Expertise et formation Inscrire son travail dans une démarche de recherche Se former et maintenir ses connaissances à jour Intervenir comme expert-e des situations de handicap et de leur contournement</p>

Présentation du domaine de formation 4 – Expertise et formation

Segment 1 : Se situer par rapport au handicap

L'analyse de sa propre posture par rapport au handicap est transversale à l'ensemble de la formation en pairémulation ; transversale car fondamentale. Ce segment sera entièrement dédié à cet aspect. Le segment 1 du domaine de formation 4 constitue l'occasion d'une mise en pratique de *l'Approche Expérience Equipée*. En effet, il s'agit d'utiliser l'écriture comme outil d'objectivation et d'analyse de sa propre expérience des situations de handicap et de leur contournement. L'objectif consiste à acquérir de la clarté dans l'expression. Le but n'est pas la maîtrise de l'écriture en elle-même, mais la maîtrise de l'expression. C'est-à-dire que l'enseignement visera à accompagner le processus d'écriture en se basant sur l'idée selon laquelle la réflexion se clarifie, se précise, et se construit, au fur et à mesure que le texte s'élabore. Les exigences de ce segment sont à adapter par les enseignant-e-s, en fonction du rapport à l'écrit des participant-e-s. L'écrit peut, par exemple, constituer le support préalable à une présentation orale. Le travail de groupe peut être également fortement mobilisé.

Dans cette optique, l'écriture est un outil dont l'utilité est double car ce dernier permet de mettre à distance sa propre expérience en la constituant comme objet, et de déplier une réflexion qui n'aurait pu, sinon, advenir. La thématique du segment peut se formuler sous forme de questions : qu'est-ce que j'ai envie de dire et qu'est-ce qui me permet de dire cela ? Quelles sont les implications de cette expression ? Comment l'affiner, non pas dans le style mais dans la justesse ? Encore une fois, ce segment est modulable. L'écrit peut n'être considéré que comme une base en vue d'une présentation orale ou d'un échange verbal. Les personnes formatrices sont issues du monde universitaire.

Segment 2 : Méthodologie de recherche documentaire

Une démarche de soutien des trajectoires individuelles ne peut s'entendre sans que le pairémulateur ou la pairémulatrice inscrive sa posture dans une perspective de questionnement. Ce segment vise à fournir les techniques permettant de nourrir la réflexion d'une documentation pertinente. Il s'agira de se familiariser avec la recherche des textes et des informations, notamment en ligne. L'enseignement de ce segment visera également à produire des synthèses écrites de la documentation recueillie, par exemple, sous forme de fiches de lecture. L'enjeu consiste à construire progressivement sa propre réflexion en se basant sur les écrits.

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



Au même titre que le segment 1 du domaine de formation 4, le segment 2 constitue lui aussi l'occasion d'une mise en pratique de l'*Approche Expérience Equipée*. Car il s'agit d'étayer, au fur et à mesure, un questionnement en élaboration. Le recueil de textes et d'informations vise à apporter un gain de compréhension des situations qui relèvent du handicap. Une partie de l'enseignement de ce segment pourra, par exemple, consister à accompagner la construction de la problématique du mémoire qui constitue l'épreuve du domaine de formation 4. Le travail de groupe peut être fortement mobilisé. Les personnes formatrices sont issues du monde universitaire.

Segment 3 : Construction d'une intervention orale

Ce module consiste à apprendre à structurer une intervention orale et à discerner les enjeux de la prise de parole. Par « intervention orale » et « prise de parole », nous n'entendons pas uniquement les modes de communication basés sur l'oralité. Si une personne en formation a l'habitude d'une forme d'expression en situation de face à face, l'enseignement de ce segment prendra cette dernière en considération car ce sera sous cette forme que la personne transmettra son expertise lors de son activité de pairémulatrice. Il s'agira également de réfléchir aux façons d'adapter son propos et la manière de transmettre ce propos selon les contextes d'intervention. L'enseignement pourra, par exemple, prendre appui sur la construction du mémoire en cours d'élaboration, afin de préparer à la soutenance.



Les supports d'application de la recherche intitulée « *La pairémulation : une fonction sociale émergente* » visaient à proposer des pistes pour concevoir un référentiel de certification et un référentiel de formation. L'objectif était de formaliser les pratiques de pairémulation afin de favoriser leur pérennité et de fournir un cadre de référence. Nous espérons avoir contribué à l'élaboration de celui-ci. Les pistes que nous avons proposées ont été conçues dans le but que toute structure qui serait habilitée à accomplir cette tâche puisse s'en servir comme des supports pour organiser une formation en pairémulation. Dans cette optique, nous avons précisé les fonctions, les activités, les compétences requises pour le métier de pairémulateur, ainsi que les épreuves permettant d'évaluer ces dernières. Nous avons également indiqué le contenu de la formation, en fournissant une bibliographie indicative lorsque cela s'est avéré pertinent.

Les segments qui ne comportent pas d'indications bibliographiques sont ceux qui font prioritairement appel aux connaissances empiriques des formateurs et des formatrices. Cela ne signifie en rien que les lectures et la recherche documentaire n'y ont pas leur place. Précisons également que la bibliographie proposée peut tout à fait être complétée. Néanmoins, elle ne saurait être complètement modifiée. En effet, l'approche que nous proposons développe à la fois une méthode et une éthique. L'une et l'autre reposent sur une conception de l'expression et de l'action inscrite dans le souci d'autrui. Mais nous pensons que pour comprendre les implications, les enjeux, et les difficultés de se positionner dans le souci d'autrui, il est peu concevable de faire l'économie d'un travail de lecture et de réflexion sur ces lectures. C'est pourquoi, selon nous, les travaux relatifs au *care* font partie des éléments bibliographiques incontournables de la formation. Néanmoins, nous pensons que chaque contenu des segments proposés peut être adapté en fonction des spécificités de chacun-e. Il ne s'agit pas de former des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales. Il s'agit de former des pairémultrices et des pairémulateurs. Il revient aux enseignant-e-s en charge de cette formation de rendre le contenu de leurs enseignements accessibles, d'adapter leurs méthodes et leurs objectifs. Lorsque nous insistons sur l'idée que la réflexion se construit par l'écrit, nous gardons en tête que la réflexion se construit aussi dans le dialogue et nous sommes persuadé que les enseignant-e-s garderont aussi cela en tête lorsqu'ils construiront leurs cours.

Nous avons proposé l'expression « *L'Approche Expérience Equipée* » pour désigner l'optique développée dans ce document. Celle-ci invite à considérer que tout point de vue est situé. Dès lors, qui que nous soyons, nous comprenons chacune de nos expériences en fonction de différents éléments tels que notre histoire, nos lectures, nos parcours antérieurs. Par conséquent, lorsqu'il est question d'intervenir dans la trajectoire d'autrui, comme c'est le cas dans une intervention en pairémulation, il est nécessaire que l'intervenant-e dispose d'outils lui permettant d'objectiver sa propre posture, de réfléchir sur sa propre trajectoire et sur ce qu'il est en train d'initier et d'accomplir avec la personne pairémulée. C'est pourquoi les sciences humaines et sociales sont mobilisées dans ce document : la sociologie, pour ses méthodes mais aussi pour la distance critique qu'elle favorise, la psychologie clinique, en ce qu'elle alerte sur la part de l'inconscient dans les actions humaines, la psychologie sociale et les théories psychanalytiques du groupe, pour la compréhension qu'elles offrent des interactions. Ces disciplines permettent d'initier une démarche d'objectivation, de se donner les moyens d'accéder à une compréhension outillée des situations. Elles constituent des éléments incontournables de la formation et ne sauraient être remplacées par des théories issues du management ou du développement personnel.

En effet, l'insatisfaction face à ses propres certitudes constitue l'élément fondamental de *L'Approche Expérience Equipée*. Aussi, cette approche ne saurait être compatible avec des visions du monde en termes de recettes à appliquer. Au contraire, la démarche de questionnement y occupe une place centrale. Il s'agit de questionner sa propre posture en tant qu'intervenant-e dans la trajectoire d'autrui, de se demander si celle-ci est accueillante à l'expression de chacun-e, si elle instaure une relation égalitaire. Il s'agit de considérer qu'une démarche de questionnement outillé constitue le gage d'une posture de soutien. Cela implique une méthode d'objectivation considérée comme indispensable à la construction d'un raisonnement suffisamment distancié et structuré pour préserver des rapports de domination et des réactions impulsives, conscientes ou inconscientes.

L'effort d'objectivation est primordial. Mais il conviendra de garder à l'esprit que toute objectivation n'est que partielle et ne constitue qu'un moment de la pensée, inscrit dans la succession d'un questionnement toujours relancé : un effort d'objectivation amène un résultat partiel et provisoire qui appelle un autre effort d'objectivation et de questionnement. Il serait

tentant de considérer que cette approche est trop abstraite, exigeante, ou éloignée de l'expérience. Mais les métiers consistant à intervenir sur la trajectoire d'autrui comportent le risque de perpétrer de petites violences symboliques dont les personnes handicapées ont suffisamment souvent fait les frais pour comprendre que l'adoption d'une posture d'accueil, l'adoption d'une posture de soutien, sont peut-être à ce prix.

La pairémulation s'inscrit dans une histoire en cours : celle des mobilisations de personnes handicapées en lutte pour faire reconnaître leurs droits et la légitimité de leurs manières d'être. Cette inscription lui confère une dimension collective. C'est pourquoi l'approche que nous proposons implique une connaissance de l'histoire des mouvements dont la pairémulation est issue et dont elle continue de faire partie, ainsi qu'une connaissance empirique du réseau des partenaires possibles. Sauf à considérer que les situations de handicap résultent des incapacités individuelles, l'expertise des personnes pairémultrices implique une insatisfaction face aux failles de toute organisation sociale qui assigne certaines parties de la population à des situations de disqualification systématique.

Cette optique, qui fait explicitement référence aux racines du modèle social du handicap (UPIAS, 1974-75 ; Finkelstein, 2001), n'en relie pas moins la pairémulation aux propositions de Stanley Cavell quant au perfectionnisme moral (Cavell, 2009 ; Laugier, 2010). En ce sens, il se pourrait que les personnes pairémultrices contribuent à montrer la voie d'un accueil, d'un soutien et d'une hospitalité, qui témoigneraient du souci de ne traiter quiconque comme quantité négligeable, de favoriser l'expression et le développement des possibilités de chacun-e. Dès lors, leur expérience contribuerait à contrer différentes situations d'exclusion, de domination et de mépris, vécues par les personnes handicapées, mais vécues également par bien d'autres encore.

Répetons-le : les propositions présentées ici sont adaptables. Elles se doivent de l'être. Les adaptations pourront notamment consister à inventer des procédures qui permettent l'objectivation sans recourir à l'écriture. L'écrit n'est qu'un moyen de prendre de la distance. Il n'est pas le seul. Si des personnes ayant des difficultés d'apprentissage souhaitaient intégrer la formation en pairémulation, ce serait à l'équipe pédagogique de s'emparer de cette intégration afin de renouveler leurs pratiques d'enseignement.

L'organisation pratique de la formation n'entre pas dans les objectifs attendus de notre travail. Cependant, nous nous permettons de suggérer une orientation pour envisager concrètement la suite. De notre point de vue, la mise en œuvre de la formation nécessite un partenariat avec un ou plusieurs organismes de formation qui seront en charge de cette organisation. Ce ou ces organismes recruteront les équipes pédagogiques en fonction des contenus listés dans les référentiels. En effet, il nous semble que toute formation nécessite qu'une équipe s'entende sur les divers axes d'un projet pédagogique, sur les points qui lui paraissent fondamentaux, et que chaque intervenant-e rende ensuite son enseignement accessible.

C'est pourquoi nous ne pensons pas que les pistes que nous proposons soient inaccessibles à qui que ce soit. L'enjeu de toute forme d'enseignement consiste à se rendre accessible. C'est à l'enseignant-e d'adapter son intervention aux personnes auxquelles il ou elle s'adresse. Il serait dommage de présupposer d'une part, l'inaptitude des formateurs et des formatrices à moduler leurs interventions autour d'un projet cohérent et en fonction des spécificités de chacun-e, et d'autre part, l'inaptitude des personnes en formation, à recevoir ces enseignements. Au terme de ce travail, nous sommes en effet convaincus que reconnaître la possibilité de cet échange mutuel constitue une base fondamentale à partir de laquelle construire des pratiques qui soient tout autant ambitieuses qu'accueillantes.

Les propositions que nous avons présentées ici sont à entendre comme une étape dans la formalisation des pratiques de pairémulation. Elles constituent des points de repère qui seront nécessairement modifiés au fur et à mesure que les formations seront mises en œuvre concrètement. Néanmoins, nous voudrions suggérer trois éléments qui nous semblent fondamentaux. D'abord, le contenu de la formation nous semble primordial ; nous pensons, en effet qu'il est indispensable que toute personne intervenant sur la trajectoire d'autrui bénéficie d'un enseignement favorisant la réflexivité. Ensuite, si ce contenu peut susciter des craintes quant à sa complexité, insistons sur le fait que la pairémulation puisse se pratiquer en partenariat ou en équipe ; une personne pairémulatrice qui, en raison de ses spécificités, ne pourrait mettre en œuvre seule les compétences auxquelles prépare la formation, peut tout à fait faire appel à une autre personne pairémulatrice pour que le travail soit effectué en commun. Enfin, il appartient aux enseignant-e-s de tenir compte de ce dernier aspect dans l'organisation de leurs cours et des épreuves finales.

Bibliographie indicative

- **Assaad E. A., Klein O.** (1998), *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod.
- **Abberley P.** (1997), « The concept of oppression and the development of a social theory of disability », in Oliver M. and Barton L., *Disability Studies: Past, present and future*, Leeds, The Disability Press.
- **Abric J.-C.**, (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- **Ancet P.** (2012), « La honte d'exister », *Champs psy* n° 62.
- **Ancet P.** (2011), « Virilité et masculinité des hommes handicapés », *Champs psy* n° 59.
- **Ancet P.** (2011), « Situation de handicap et normes sociales », *Champs psy* n° 158.
- **Arborio A.-M., Fournier P.** (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, collection 128.
- **Barbuto R. (et al.)** (2008), *Peer Counseling. From victims oh history to protagonists of life*, Comunita Edizioni.
- **Bardin L.** (2013), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- **Barnes C.** (2007), « Disability studies : What's the point ? », *Intersticios*, Vol. 1(1).
- **Barnes C.** (2004), « Independent living, politics and implications », Centre for Disability Studies de Leeds, <http://disability-studies.leeds.ac.uk/files/library/Barnes-Janes-paper.pdf>
- **Barnes C., Mercer G.** (dir.) (1997), *Doing disability research*, Leeds, The Disability Press.
- **Barnes C., Mercer G.** (dir.) (1996), *Exploring the divide*, Leeds, The Disability Press.
- **Beaud S., Weber F.** (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- **Beaud, S.** (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales », *Politix*.
- **Becker H.** (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- **Berger P., Luckmann T.** (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- **Bertaux D.** (1997), *Les récits de vie*, Paris, Nathan, collection 128.
- **Blanc A.**, *Sociologie du handicap* (2012), Paris, Armand Colin.
- **Blanc A.** (2006), *Le handicap ou le désordre des apparences*, Paris, Armand Colin.
- **Boltanski L.** (2010), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- **Boltanski L., Thévenot L.** (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- **Bonardi, C., Roussiau, N.** (1999), *Les Représentations sociales*, Paris, Dunod.

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



- **Boucher N.** (2003), « Handicap, recherche et changement social : le paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociales des personnes handicapées », *Lien social et Politiques*, n°50, p. 147-164.
- **Bourdieu P.** (2002), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- **Bourdieu P.** (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*.
- **Cavell S.** (2009), *Qu'est-ce que la philosophie américaine ? De Wittgenstein à Emerson*, Paris, Folio.
- **Cavell S.** (1996), *Les voix de la raison*, Paris, Seuil.
- **Canguilhem G.** (2013) 12ème édition, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.
- **Crow L.** (1996), « Including all of our lives: Renewing the social model of disability », in Barnes C., Mercer G. (dir.), *Exploring the divide*, Leeds, The Disability Press, p. 55-72.
- **Dalle-Nazébi S.** (2014), « Quand le bilinguisme entre dans la famille avec la naissance d'un enfant. Langue des signes et français au quotidien », *Langage et société* n° 147.
- **Darmon M.** (2010), *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- **Dubet F.** (2007), *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte.
- **Dufour P.** (2014), « Au-delà du handicap : de l'expression par les mots à l'expression par l'espace », *SociologieS*, mars, <http://sociologies.revues.org/4607>.
- **Dufour P., Parron A., Salord T.** (2014), « De la pitié à la reconnaissance: identification, distanciation et invisibilisation dans le travail de *care* et dans les politiques du handicap », *Les Cahiers Philosophiques* n° 136.
- **Dufour P.** (2013), *L'expérience handie*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- **Dufour P.** (2011), *L'homme en fauteuil. Approche de genre*, Thèse de doctorat, Université Toulouse II le Mirail.
- **Durkheim E.** (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Réédition (2013), Paris, PUF.
- **Finkelstein V.** (2001), « The social model of disability repossessed », Communication à Manchester, Coalition of disabled people, Centre for Disability Studies de Leeds, <http://disability-studies.leeds.ac.uk/files/library/finkelstein-soc-mod-repossessed.pdf>
- **Fougeyrollas P.** (2010), *La funambule, le fil et la toile*, Laval, Presses Universitaires de Laval.
- **Freud S.** (2013), *Au-delà du principe de plaisir*, Paris, PUF, collection Quadrige.
- **Freud S.** (2010), *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- **Gardien E., Simon J.-L., Vautier H.** (2012), La pairémulation. Une innovation sociale source d'expertise usagère, texte en ligne sur le site *ARPES*, <http://www.arpes.fr/index.php?id=263>

La Pairémulation : Une fonction sociale émergente ?

Rapport final – Août 2015



- **Gardien E.** (dir.) (2012), *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*, Toulouse, Erès.
- **Gardien E.** (2008), *L'apprentissage du corps après l'accident. Sociologie de la production du corps*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- **GFPH, Groupement Français des Personnes Handicapées** (2014), « Contribution du GFPH à la Mission Pivetau », Archives du GFPH.
- **GFPH, Groupement Français des Personnes Handicapées** (date non précisée), « Historique de la pairémulation », Archives du GFPH.
- **GFPH, Groupement Français des Personnes Handicapées** (2003/2009), « Charte de la pairémulation », Archives du GFPH.
- **Gilligan C.** (2008), *Une voix différente*, Paris, Champs Flammarion.
- **Girard M.** (2006), *L'accueil en pratique institutionnelle*, Paris, Editions du champ social.
- **Glaser B., Strauss A.** (2010), *La découverte de la théorie ancrée*, Paris, Armand Colin.
- **Grossen M., Salazar-Orvig A.** (2006), *L'entretien clinique en pratiques*, Paris, Belin.
- **Grossetti M.** (2004), *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- **Hughes E.** (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS.
- **Kaës R.** (1999), *Les théories psychanalytiques du groupe*, Paris, PUF.
- **Kaufmann J.-C.** (2011), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- **Korff-Sausse S.** (2001), *D'Œdipe à Frankenstein. Figures du handicap*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Lahire B.** (2007), *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- **Larrouy M.** (2011), *L'invention de l'accessibilité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- **Laugier S.** (dir.) (2010), *La voix et la vertu. Variétés du perfectionnisme moral*, Paris, PUF.
- **Laugier S.** (2009), « L'éthique comme politique de l'ordinaire », *Multitudes*, n° 37-38.
- **Laugier S.** (1999), *Du réel à l'ordinaire*, Paris, Vrin.
- **Marcellini A.** (2005), *Des vies en fauteuil... Usages du sport dans les processus de destigmatisation et d'intégration sociale*, Paris, CTNERHI.
- **Mauss M.** (1968) 4^{ème} édition, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- **Moliner, P., Rateau, P., Cohen-Scali, V.** (2002), *Les Représentations sociales*, Rennes, PUR.



- **Molinier P.** (2001), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, PUG.
- **Murphy R.** (1990), *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon.
- **Nurock V.** (dir.) (2010), *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, PUF.
- **Oliver M.** (1996), « Defining impairment and disability: issues at stake », in Barnes C., Mercer G. (dir.), *Exploring the Divide*, Leeds, The Disability Press, p. 29-54.
- **Oliver M.** (1992), « Changing the social relations of research production », *Disability, Handicap and Society*, Vol. 7, n° 2, p. 101-114.
- **Organisation Mondiale de la Santé** (2001), *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé*, Genève.
- **Organisation des Nations-Unies** (2006), *Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées*, New-York.
- **Oury J.** (2003), *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*, Paris, Editions du champ social.
- **Paperman P., Laugier S.** (dir.) (2011), *Le souci des autres*, Paris, EHESS.
- **Paugam S.** (dir.) (2014), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF.
- **Poussin G.** (2005), *La pratique de l'entretien clinique*, Paris, Dunod.
- **Puyuelo R.** (dir.) (2001), *Penser les pratiques sociales. Une utopie utile*, Toulouse, Erès.
- **Ratzka A.** (2007), *Independent Living for people with disabilities : from patient to citizen and customer*, Invited presentation at the Convergencia Conference, Barcelona.
- **Ratzka A.** (1997), Le mouvement de la vie autonome et nos organisations : une définition, Contribution au Colloque « Notre monde », Siofok, Hongrie, du 9 au 11 mai 1997.
- **Ravaud J.-F.** (2001), « Vers un modèle social du handicap. L'influence des organisations internationales et des mouvements de personnes handicapées », in de Riedmatten R. (dir.), *Une nouvelle approche de la différence. Comment repenser le handicap*, Genève, Médecine et hygiène, p. 55-68.
- **Saint-Pé M.-C.** (2007), Formation par la recherche action de formateurs-trices en pairémulation et pairadvocacy, Rapport final, <http://2ira.org/Docs/RAPPORT%20FIN.pdf>
- **Sapey B.** (2010), « La politique du handicap : un modèle reposant sur l'autonomie individuelle », *Informations sociales*, n° 159, Politiques sociales et familiales en Grande-Bretagne, CNAF, p. 128-137.
- **Shakespeare T.** (1996), « Disability, identity and difference », in Barnes C., Mercer G. (dir.), *Exploring the divide*, Leeds, The Disability Press, p. 94-137.
- **Simon J.-L.** (2001), *Vivre après l'accident. Conséquences psychologiques d'un handicap physique*, Lyon, Chronique Sociale.



- **Sticker H.-J.** (1982), *Corps infirmes et sociétés*, Paris, Aubier-Montaigne.
- **UPIAS** (1974-75), *Policy statement*, Centre for Disability Studies de Leeds, <http://disability-studies.leeds.ac.uk/files/library/UPIAS-UPIAS.pdf>
- **Vautier H.** (2009), *L'accompagnement des personnes blessées médullaires en centre de rééducation fonctionnelle. La pairémulation, un levier pertinent ?* Mémoire de Diplôme Universitaire Pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés, Université de Rennes II.
- **Ville I., Fillion R., Ravaud J.-F.** (2014), *Introduction à la sociologie du handicap*, Paris, De Boeck.
- **Winnicott D.** (1989), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot.

